



## BANK OF AFRICA – TOGO

### AVIS DE CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU MARDI 17 MARS 2020.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,  
L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la BANK OF AFRICA – TOGO (BOA-TOGO) se tiendra le mardi 17 mars 2020 à 10 heures 00 mn au siège de la BOA-TOGO,

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**1- Examen et approbation du bilan et des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019.**

**a. Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires ;**

**b. Rapports des Commissaires aux Comptes à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires.**

**2- Approbation des conventions règlementées visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et à l'article 45 de la loi portant Réglementation Bancaire.**

**3- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019.**

**4- Renouvellement du mandat de trois administrateurs.**

**5- Fixation des indemnités de fonction des administrateurs.**

**6- Pouvoirs en vue de formalités.**

Tout actionnaire pourra participer personnellement à l'Assemblée ou s'y faire représenter par un mandataire de son choix muni de la formule de pouvoir dûment complétée et signée et qui est disponible au siège social. Tout actionnaire peut prendre connaissance au siège social (229, Boulevard de la République) des documents prévus à l'article 525 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et GIE à compter du 24 décembre 2020 courant.

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les actionnaires, l'expression de notre considération distinguée.

Pour le Conseil d'Administration,  
Le Président



REPUBLIQUE TOGOLAISE  
TRAVAIL - LIBERTÉ - PAIX

#### Avis de Demande de Renseignement de Prix (ADRP)

**Demande de Renseignement de Prix n° 01/2020/UL/PRMP/CERSA relative à la fourniture et à l'installation du logiciel de comptabilité TOM2PRO doté des caractéristiques multiprojets, multi-sites et multi-donateurs au profit du CERSA**



1. La République Togolaise a obtenu un crédit et un don auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer la mise en œuvre des activités de la phase impact du Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA) de l'Université de Lomé et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la fourniture et à l'installation du logiciel de comptabilité TOM2PRO doté des caractéristiques multi-projets, multi-sites et multi-donateurs au profit du CERSA.

2. L'Université de Lomé agissant pour le compte du CERSA sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture et l'installation du logiciel de comptabilité TOM2PRO doté des caractéristiques multi-projets, multi-sites et multi-donateurs au profit du CERSA constitué en un (01) lot unique.

Le marché sera conclu pour une durée de trois (03) mois non inclus la période d'assistance.

Les variantes ne seront pas autorisées. Le lieu de livraison est sis au complexe pédagogique et de recherche du CERSA (Campus Sud de l'UL).

3. La passation du Marché sera conduite par Demande de Renseignement de Prix (DRP) tel que défini dans le code des marchés publics et ses textes d'application.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics de l'Université de Lomé et prendre connaissance des documents de demande de renseignement de prix à l'adresse mentionnée ci-après :

Service de la commande publique, porte 014, sis dans l'enceinte du lycée de Tokoin 1, Code postal : 01 B. P. : 1515, Tél. : (+228) 91 63 07 36/91 75 32 45, Pays : Togo, E-mail : cersa.univ.lome@gmail.com/prmp\_ul@univ-lome.tg, tous les jours ouvrables de 08 h 30 min à 11 h 30 min et de 15 h à 17 h 00 min.

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

#### a- Capacité financière

- Avoir réalisé durant les années 2016, 2017 et 2018, un chiffre d'affaire moyen égal au moins à zéro virgule cinq (0,5) fois le montant de son offre. Le Soumissionnaire doit joindre à son offre toute preuve (Etats financiers certifiés par des experts-comptables ou comptables-agrèés) des années 2016, 2017 et 2018.

- Justifier de liquidité et/ou des facilités de crédit au moins égales à la moitié de l'offre.

N. B. : Les sociétés nouvellement créées qui sont dans l'impossibilité de fournir les états financiers des trois (03) dernières années (2016, 2017 et 2018) exigées, sont autorisées à prouver leur capacité économique et financière par tout autre document substitutif distinct de l'attestation de capacité financière.

#### b- Capacité technique et expérience

Le soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

- Avoir exécuté au moins deux (02) marchés portant sur des fournitures de nature similaire au cours des cinq (05) dernières années. A cet effet, le soumissionnaire doit joindre à son offre la liste des marchés exécutés et copie de toute preuve (attestations de bonne exécution ou procès-verbaux de réception) montrant qu'il a exécuté lesdits marchés.

- Disposer d'au moins un spécialiste de niveau BAC+3 ou plus en gestion, en informatique ou tout autre diplôme en rapport avec les prestations et justifiant d'au moins deux (02) missions similaires au cours des cinq dernières années.

#### c- Situation légale des entreprises

- Ne pas avoir d'antécédents de non-exécution de marchés au cours des trois (03) dernières années.

- Être en règle vis-à-vis de l'administration en fournissant les pièces administratives énumérées à la rubrique 5.2 des documents de la Demande de Renseignement de Prix.

Une marge de préférence applicable à certaines fournitures fabriquées localement ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir les DPDRP pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de renseignement de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de 25 000 F CFA à l'adresse mentionnée ci-après :

Service de la commande publique, porte 014, sis dans l'enceinte du lycée de Tokoin 1, Code postal : 01 B. P. : 1515, Tél. : (+228) 91 63 07 36/91 75 32 45, Pays : Togo. La méthode de paiement sera en espèce contre un reçu. Le Dossier de demande de renseignement de prix sera remis main à main au candidat.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Service de la commande publique, porte 014, sis dans l'enceinte du lycée de Tokoin 1, Tél. : (+228) 91 63 07 36/91 75 32 45, Pays : Togo au plus tard le mardi 17, mars 2020 à 15 h 00 TU. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission, d'un montant de 500 000 F CFA, délivrée par une banque de la place ou une banque étrangère ayant une institution financière correspondante au Togo permettant d'appeler la garantie.

9. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de 120 jours à compter de la date limite du dépôt des offres.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le mardi 17 mars 2020 à 15 h 30 minutes TU à l'adresse suivante : Salle de réunion n° 2 de l'Université de Lomé, sis dans l'enceinte du lycée de Tokoin 1, porte 013.

La Personne Responsable des Marchés Publics,

Mme Akaavi Cicavi SOSSOU